

# Politique pédagogique

## FORMATIONS COMMANDITÉES

### Conception pédagogique

Images en bibliothèques conçoit le programme de formation en fonction du cahier des charges du partenaire et sollicite les intervenants. L'association travaille à l'année avec un réseau d'une quarantaine de formateurs, professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que des médiathèques. Images en bibliothèques respecte le délai imposé par le commanditaire pour l'envoi de la proposition pédagogique et du devis.

### Embauche des intervenants

Dès que le programme et le devis sont validés par le partenaire, Images en bibliothèques embauche les formateurs. L'association rémunère en fin de mois les formateurs, réalise les déclarations sociales ainsi que l'ensemble des démarches d'embauche.

### Réservation du transport et hébergement

Dans le cas où la prestation comprend les déplacements des formateurs, Images en bibliothèques peut se charger de prendre les billets de train, de réserver les hôtels et de rembourser les frais de repas aux intervenants. Les déplacements des formateurs sont couverts par l'assurance de l'association. Lorsque la gare se trouve loin du lieu de formation, le commanditaire le véhicule afin qu'il puisse se rendre au lieu de formation, à son hôtel et à la gare.

### Réalisation de la documentation

Images en bibliothèques transmet au partenaire une documentation à destination des stagiaires. La documentation est envoyée par mail et le commanditaire les imprime et les distribue aux participants lors du stage.

### Moyens techniques

Images en bibliothèques transmet au partenaire les éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la formation, et s'assure du matériel à prévoir et à apporter par le formateur pour son intervention.

### **Accessibilité**

Le commanditaire communique sur les conditions d'accessibilité dès l'ouverture des inscriptions. Il s'assure de recevoir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles.

### **Inscription des participants**

Le commanditaire se charge de la réservation de la salle de formation et s'assure des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap. Il s'occupe des inscriptions des participants et transmet la liste des participants et leurs attentes à Images en bibliothèques en amont de la formation. Il envoie les convocations aux participants et informe Images en bibliothèques de l'heure à laquelle le formateur est attendu.

### **Attentes des participants**

Afin de permettre à l'intervenant de préparer son intervention, le commanditaire demande leurs attentes aux participants au moment de leur inscription et les transmet à Images en bibliothèques. Un tour de table de présentation des stagiaires est réalisé en ouverture de la formation.

### **Déroulement de la formation**

En fonction des stages, les formations se déroulent sous forme d'exposés, de projections d'extraits ou de films entiers, ainsi que d'échanges avec les stagiaires. Les formateurs se déplacent pour assurer leurs interventions, le commanditaire assure l'encadrement sur place : ouverture de la formation, accueil de l'intervenant et mise à disposition d'un matériel fonctionnel dans la salle, évaluation en fin de journée.

### **Modalités d'évaluation**

Un bilan oral est réalisé en fin de formation et des fiches d'évaluation sont renseignées par les participants après le stage. Images en bibliothèques peut fournir au partenaire un modèle de questionnaire-bilan, s'il le souhaite. Le partenaire transmet à Images en bibliothèques une synthèse du bilan après la formation et il contacte Images en bibliothèques pour donner un retour qualitatif sur le stage.

### **Attestations de présence**

Le commanditaire prépare et fait remplir les feuilles d'émargement aux participants lors de la formation. Dans les jours suivants la formation, il édite et transmet les attestations de présence des stagiaires.

# Présentation d'Images en bibliothèques

## Informations administratives

Images en bibliothèques est une association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1989. Elle rassemble près de 600 médiathèques adhérentes en France.

Son Conseil d'administration est composé de 18 membres :

- deux membres de droit : Bpi et BnF
- collège des bibliothèques : 12 médiathèques (10 au minimum)
- collège des autres membres : 6 structures culturelles diverses

Adresse du siège social et du bureau : 36 rue Godefroy Cavaignac, 75011 Paris

N° de siret : 352 606 594 000 62

APE : 9101

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation : enregistré sous le numéro 11 75 48282 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état.

## Association nationale des bibliothécaires pour le cinéma et l'audiovisuel

L'association accompagne les bibliothécaires sur les questions de diffusion de films et de médiation auprès des publics. Les échanges avec le réseau apportent une analyse fine des pratiques professionnelles et des évolutions à venir. Cette connaissance est au coeur des programmes pédagogiques conçus pour chacun des stages.

## Premier organisme de formation sur le cinéma et l'audiovisuel en médiathèque

Depuis 30 ans, Images en bibliothèques accompagne et forme les professionnels des médiathèques au cinéma et à l'audiovisuel. Images en bibliothèques organise une trentaine de formations par an. Plus de 400 professionnels sont formés chaque année par l'association.

L'offre de stage d'Images en bibliothèques couvre tous les genres cinématographiques : Cinéma de fiction ; documentaire ; cinéma d'animation ; courts métrages ; séries télévisées ; cinéma expérimental ; oeuvres interactives ; cinéma français ; cinématographies étrangères ; films pour le jeune public ; musique et cinéma.

Ainsi que les pratiques professionnelles des bibliothécaires :

Concevoir et gérer un fonds ; valorisation de films ; médiation auprès du public ; droits et usages des films ; formats d'images ; musique et cinéma ; cinéma et jeunes publics.